

Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 11 Mouharrem 1448
26 Juin 2026

N° 73

42^{ème} année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés	
Sociétés communautaires.....	1823
Gestion de Sociétés	
Homologation de résolutions	1824
Fonds de Commerce	
Vente et location de fonds de commerce.....	1826
Associations, Partis, Syndicats et Syndics	
Constitutions	1832
Homologation de résolutions	1833
Actes Judiciaires	
Ventes aux enchères publiques	1834
Avis aux créanciers.....	1838
Convocations	
Sociétés anonymes	1839
Sociétés à responsabilité limitée	1842
Sociétés communautaires.....	1842
Actes Administratifs	
Avis au public	1843
Divers	
Avis au public.....	1843

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS

Sociétés communautaires

AVIS AU PUBLIC

Réf. N° : ج/ع/522/2026

Date : 22/06/2026

Dénomination sociale de l'entreprise communautaire : Entreprise Communautaire Locale "Al-Fayadh"

Catégorie de la société : Locale

Montant du capital social de la société ouvert à la souscription : 5 000,00 TND

Adresse fixée pour le siège social de la société : El Aksab, Gaâfour, Siliana

Objet social/Nature de l'activité de la société : Grandes cultures et élevage de bétail

Durée statutaire fixée pour la société : 99 ans

Date de dépôt du projet des statuts types : 24/04/2026

Nombre de parts nominatives à souscrire : 10

Valeur nominale des parts : 500,00TND

Etablissement bancaire (Succursale Régionale) : Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) - Siliana

Délai ouvert pour la souscription : Du 29/06/2026 au 05/10/2026

Avantages spécifiques tels que prévus par les statuts types : Oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : Oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : Oui

Convocation à l'Assemblée Générale Constitutive : Via la Plateforme

Lieu de l'Assemblée Générale Constitutive : Conformément au texte de l'avis de convocation.

LISTE DES FONDATEURS :

Nom, Prénom (Triple) :

Mohamed Jouini : Délégation Gaâfour, Gouvernorat Siliana, Adresse El Aksab, El Akhouat, Siliana

Fatma Hammami : Délégation Gaâfour, Gouvernorat Siliana, Adresse El Aksab, El Akhouat, Siliana

Malika Salhi : Délégation Gaâfour, Gouvernorat Siliana, Adresse El Aksab, El Akhouat, Siliana

Samir Jbali : Délégation Gaâfour, Gouvernorat Siliana, Adresse El Aksab, El Akhouat, Siliana

Latifa Maamri : Délégation Gaâfour, Gouvernorat Siliana, Adresse El Aksab, El Akhouat, Siliana.

2026R01983SODB1

AVIS AU PUBLIC

N°2026/204

Date : 20 Avril 2026

Dénomination sociale de la société : Société Citoyenne Régionale Oasis de l'Espoir

Forme juridique de la société : Société Citoyenne Régionale

Activité : Traitement et recyclage des déchets de lavage du phosphate - Gouvernorat de Gafsa

Durée : 99 ans

Siège Social : Rue Libye, cité Al Rais, 2130 Mitlaoui, Gafsa

Capital souscrit : 10 000 DT

Nombre de parts sociales : 100 parts

Valeur Nominale de la part : 100 dinars

Etablissement bancaire : Banque Nationale Agricole (BNA) - Agence Metlaoui

Période de souscription : Du 01 Juillet 2026 au 01 Août 2026

Date de dépôt du projet de statuts types : 21 Février 2026

Avantages spécifiques prévus par les statuts types : Oui

Approbation des conditions de participation aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : Oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des bénéfices et à la constitution des réserves : Oui

Assemblée Générale Constitutive : Sur convocation via la plateforme nationale : alahlia.tn

Lieu de l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme alahlia.tn Selon le texte d'appel.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

El Hadj Mabrouk Khaled : Délégation Gafsa sud, Gouvernorat Gafsa, Adresse Douala, Gafsa

Ghozalane Mouna : Délégation Mitlaoui, Gouvernorat Gafsa, Adresse Cité Saada ouest.

2026R01987SODB1

Avis au public

Réf. : 475/2026

Date: 22/06/2026

Dénomination sociale de la société : Société Régionale de Transport EL BADER

Catégorie de la société : Régionale

Montant du capital social proposé à la souscription : 10 000,00D

Adresse du siège social : Route El Aïn Km 9, Sfax

Objet de la société : Transport public collectif régulier de personnes

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts types : 17/04/2026

Nombre de parts nominatives à souscrire : 20

Valeur nominale de la part : 500,00 D

Etablissement bancaire (agence régionale) : Banque Tunisienne de Solidarité - Majida Boulila - Diar El Wafa Sfax

Période de souscription : Du 30/06/2026 au 30/07/2026

Avantages spécifiques prévus par les statuts types : Oui

Acceptation des conditions d'admission aux assemblées et de l'exercice du droit de vote : Oui

Acceptation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive : Selon le texte de la convocation.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Badr Eddine Jridi : Délégation Sfax Sud, Gouvernorat Sfax, Adresse Route El Aïn Km 9, Sfax

Ahmed Chaari : Délégation Sfax Sud, Gouvernorat Sfax, Adresse Route El Aïn Km 8, Centre Olou, Sfax

Abdelhadi Zini : Délégation Sfax Sud, Gouvernorat Sfax, Adresse Route El Aïn Km 9, Sfax.

2026X00948SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Réduction et Augmentation du Capital Social

La Centrale du Matériel et d'Equipements - CME

Société Anonyme

Au capital de 3.750.000 Dinars

Siège social : 84 Rue 8600 La Charguia 1 Tunis

Identifiant unique : 0980011F

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 juin 2026, enregistré auprès de la recette des finances de Charguia 1 Tunis le 17 juin 2026 sous le numéro 6507968, quittance n°75000, et déposé auprès du registre national des entreprises en date du 23 juin 2026, Bulletin n°153, Annonce n°202690839 il a été décidé ce qui suit :

1. Réduction du capital social : Le capital social de la société a été réduit de 2.555.000 dinars par résorption des pertes, passant ainsi de 3.750.000 dinars à 1.195.000 dinars.

2. Augmentation du capital social : Suite à cette réduction, le capital a été augmenté de 4.000.000 de dinars par conversion de créances en numéraire, avec suppression du droit préférentiel de souscription. Le capital est ainsi porté de 1.195.000 dinars à 5.195.000 dinars.

2026402319SANB2

REALISATION DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"

Société anonyme

Siège social : Immeuble COMAR - Avenue Habib BOURGUIBA - 1001 Tunis

RNE : 0000301L

CNSS : 00041852-45

En vertu du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2026, enregistré à la recette des finances rue Ghandi en date du 12/05/2026 sous le N°26802445, quittance n°M036079, et déposé au Centre National du Registre des Entreprises en date du 21/05/2026, il a été décidé une augmentation du capital social de la société pour le porter de Soixante-quinze Millions (75 000 000) de dinars à Cent Millions (100 000 000) de dinars et ce, par :

- La réalisation d'une opération de SPLIT : Aux termes de cette opération, le nombre d'actions composant le capital social de la COMAR sera porté de 2 500 000 actions à 7 500 000 actions et la valeur nominale desdites actions sera ramenée de 30 dinars à la dinars.

- Incorporation de réserves d'un montant de 25 000 000 dinars, et l'émission de 2500 000 actions

gratuites, d'une valeur nominale de 10 dinars chacune, à raison d'une action nouvelle pour trois actions anciennes.

Ainsi, l'augmentation du capital étant réalisée, l'article 6 des statuts relatif au capital social est modifié comme suit : «Le capital social est fixé à cent millions (100 000 000) de dinars, divisé en dix millions (10 000 000) d'actions de 10 dinars chacune entièrement libérées».

2026402326SANB2

Nomination d'un nouveau Président Directeur Général

«SOCIETE IDM S.A»

Capital Social : 10 500 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

MF : 0710850N

Le Conseil d'Administration du 18/05/2026 enregistré à la recette des Finances le 22/06/2026, sous n°6808215, quittance n°M76916, déposé au RNE sous n°2026P72764873 le 24/06/2026, a décidé de nommer Mme Nesria Memmi en qualité de Président Directeur Général de la société IDM pour la durée restante du mandat de son prédécesseur et prendra fin à l'issue de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027.

2026402344SANB2

Augmentation du Capital

Société Nouvelle de Boissons

Société anonyme

Au capital de 23 000 000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba 1110 - la Mornaguia

RNE : N°0707419B

CNSS : N°210385/89

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08/04/2026 enregistré à la recette des Finances de la Mornaguia, en date du 21/04/2026, sous le numéro 26700973, quittance n°M026681, le capital social a été augmenté en

numéraire de 5 000 000 dinars, par l'émission de 50 000 actions nouvelles de 100 dinars, chacune entièrement souscrites et libérées à la souscription.

Le capital social passera donc de 18 000 000 dinars à 23 000 000 dinars divisé en 230 000 actions d'une valeur de 100 dinars chacune. En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

Une copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, du procès-verbal du Conseil d'Administration, des statuts, de la liste des souscripteurs, de la déclaration de souscription et de versement ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises de la Manouba en date du 22/06/2026 quittance numéro 2026P56280341.

2026402350SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Notification d'enregistrement de dette

Société Atalanta de commerce international

Société à responsabilité limitée

Son capital est de 1 000 000 de dinars tunisiens

Siège social : Immeuble Al Madina Center, cinquième étage, appartement n° 53

Identifiant unique : 0620499/S

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, il a été décidé ce qui suit :

- Prolongation du mandat de la liquidatrice Mme Asma Ben braiek du 04/06/2026 au 04/06/2027 pour une durée d'un an.

En conséquence, tout créancier potentiel ou raisonnable devra présenter la preuve de sa créance au liquidateur à l'adresse précitée dans un délai maximum de trente jours à

compter de la date de publication du présent avis, sous peine de déchéance de son droit.

Oppose duplicata au RNE daté du 18-06-2026.

2026X00946SRLB2

Dissolution

Société TECHNICAL

Sarl au capital 30.000,000 dinars

Siège social : Route de Raoued, Avenue Jaafar N°14, Ariana

MF : 1264876T

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12/12/2025 enregistré à la recette des finances Raoued le 29/12/2025, sous N°25506831, quittance N°147266 un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 30/01/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à partir du 31/12/2025, et la nomination de M. Salah KHELIFI liquidateur ayant élu domicile au 23, Avenue des Etats-Unis d'Amérique 1002 Tunis Belvédère.

Tout créancier doit présenter ses titres de créances justifiés dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis.

Toute opposition formulée en dehors du délai ci-dessus indiqué ne sera pas retenue.

2026402313SRLB2

Dissolution

Société Touta Animation et Loisirs

Sarl au capital 3.000,000 dinars

Siège social : 02 rue Omar Khayem Bardo

MF : 1602277K

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2025 enregistré à la recette des finances Bardo le 31/12/2025, sous N°25505961, quittance N°92691 un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 26/01/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à partir du 31/12/2025, et la nomination

de M. Salah KHELIFI liquidateur ayant élu domicile au 23, Avenue des Etats-Unis d'Amérique 1002 Tunis - Belvédère.

Tout créancier doit présenter ses titres de créances justifiés dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis.

Toute opposition formulée en dehors du délai ci-dessus indiqué ne sera pas retenue.

2026402314SRLB2

Dissolution

Société Intex Décor

Sarl au capital 10.000,000 dinars

Siège social : rue Azouz Rebai Impasse N°03 Imm D 3ème étage Manar II

MF : 0874035V

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2024 enregistré à la recette des finances à Menzah 9 le 07/01/2025, sous N°25500043, quittance N°01164 un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 13/01/2025 sous N°202552563, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à partir du 31/12/2024, et la nomination de M. Salah KHELIFI liquidateur ayant élu domicile au 23, Avenue des Etats-Unis d'Amérique 1002 Tunis - Belvédère.

Tout créancier doit présenter ses titres de créances justifiés dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis.

Toute opposition formulée en dehors du délai ci-dessus indiqué ne sera pas retenue.

2026402315SRLB2

Envia Group SARL

B1-1 Résidence La Percée Verte 1090 Jardin de Carthage Tunis

Capital : 20 000 DT

MF : 1946643/W

Selon PV de l'assemblée générale extraordinaire du 22/06/2026 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 23/06/2026, réf 26505109, quittance n°68719, et dont un exemplaire a été déposé au RNE le 24/06/2026 a été décidé :

- La dissolution de la société par anticipation et la nomination de M Skander Boussida, titulaire de la CIN n°04786915 du 31/05/2017 élisant domicile à B11 résidence La Percée Verte Jardin de Carthage comme liquidateur.

2026402340SRLB2

**NOMINATION DE GERANT
TUNISIA YACHTING COMPANY-
SARL**

Au capital de 25 153 290 Dinars

**Siège Social : Immeuble ADONIS
1er étage - Rue du Lac ANNECY,
Les Berges du Lac 1053- Tunis**

MF : 1415666A/A/M/000

N° CNSS : 645060-10

Selon procès-verbal de l'assemblée générale des associés du 22/06/2026, enregistré à la recette des Finances le Lac Tunis le 22/06/2026 sous le numéro 26705069 quittance numéro M061318, dont un original a été déposé au registre national des entreprises le 24/06/2026.

L'assemblée générale a décidé :

- De nommer Monsieur Rafik JEBBARI en tant que Gérant de la société, pour une période de trois années 2026, 2027 et 2028 et lui déléguer les pouvoirs les plus étendus pour gérer la société.

2026402346SRLB2

SOCIETES COMMUNAUTAIRES

**Changement du comité de conseil
d'administration**

**De la société citoyenne al Nassar
de service transport**

Selon pv en date du 16/5/2026 rédigé par les notaires de Mahdia maître Saoussen Zaghouni et maître Assia Lamine, il a été décidé la modification du comité du conseil d'administration de la société citoyenne al nassar de service transport pour devenir :

- Président : Anis Rjab

- Vice président : Mahdi Brik

- Trésorier : Mohamed ben Ahmed

Membre : Mohamed Fradj, Mohamed guarfala, Aymen cohti.

Le paiement des frais d'inscription a été signé au bureau financier d'el Jem le 22/6/2026 sous le numéro de reçu M044818 et le numéro de référence d'inscription 26701185.

2026S00832SODB2

**FONDS DE
COMMERCE**

**Ventes de fonds de
commerce**

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente du Fonds de commerce daté le 05 et 08/06/2026, enregistré à la recette des finances Zaghouan en date du 18/06/2026 sous le N°26202135 et quittance N°M054782, Mr Mohamed Mehdi Jebali a vendu à Madame Rim Ben Mohamed Chabchoub la Totalité du Fonds de Commerce constitue en une «Huilerie» située à Wed Ezzit Zaghouan et ce pour la totalité de ses composantes Matériels et Morales.

Toutes recommandations proposés seront faites chez l'acheteur à l'adresse du F.C ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT faute de quoi seront annulés.

Cette annonce publiée au journal le Quotidien le 24/06/2026

2026R01978FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé dressé par maître Arfaoui Lamjed en date du 27/01/2026 enregistré à la recette des finances de Hammamet en date du 22/6/2026 sous le n°26203910 quittance n°M094027 Monsieur ZIED SNOUSSI titulaire de la CIN N° 07593307 cède la totalité du fonds de commerce destiné restaurant spécialité fast-food "pizzeria" sis à l'avenue Moncef bey Hammamet avec ses éléments corporels et incorporels à MONSIEUR Nasseur Aafi titulaire de CIN N°01812796.

Les oppositions devront être adressés auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds avenue Moncef bey

Hammamet. Cet avis a été publié aux journaux la Presse et Sahafa du 24/06/2026.

2026R01979FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 30 Novembre 2022 et enregistré à la recette des finances Kabaria - Tunis le 01/12/2022 Reçu (N°M062498) enregistrement (N°22201608) Monsieur Bechir Ben Hassen Arfaoui (C.I.N n°00754958) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Sofiene Ben Abdelaziz Arfaoui (C.I.N n°04807510) exploité "Café" sous le Nom Commercial (Café Al Montazah) situé au local n°137 rue 10656 Cité Ibn Sina Ouardia - Tunis (Identifiant Unique : 0435322F) avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée à la main de l'acheteur à son adresse du fonds de commerce qui dessus dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien datés le 24/06/2026.

2026R01981FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 11 Juin 2026 et enregistré à la recette des finances Sidi Hessine Tunis le 15/06/2026 (Reçu n°M069626 enregistrement n°26202495) Monsieur Mohamed AOUIDI (C.I.N n°03668696) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Abdelkarim MABROUKI (C.I.N n°08722939) situé au local Cité Waha N°29 E Al-Agba 2050 - Al- Harairia - Tunis exploitée "Café" 1ère Catégorie nom commercial (Café Dar ALHAY), MF : 1615103/F avec ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposées au Bureau de Maître Mahmoud Ben Salah HAMAMI Avocat sis 08 Rue IRAK - Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux Journaux Achourouk et le Quotidien datés le 19/06/2026.

2026R01982FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 1er Juin 2026 enregistré à la recette des finances à Hammam-lif en date du 5 Juin 2026 sous le n°26201116 quittance n° MO35372 Mr Hakim Bellila a cédé à titre d'apport en nature à la société «HP Home» identifiant unique 197400Y la totalité de son fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au n°23 & 25, rue Ali Chhimi à Hammam-lif consistant en un commerce de vente au détail des produits domestique pour maison et produits en plastique.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains du bénéficiaire de la cession la société «HP Home» à son siège social sis au n°23 et 25, rue Ali Chhimi à Hammam-lif dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la date de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» du 13 Juin 2026.
2026R01984FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré le 09/06/2026 quittance numéro M066795 à la recette des finances sidi hsine Monsieur Ilyes Dogui a cédé son fonds de commerce destiné comme salle de sport sis sur la rue principale 14 novembre janvier sidi hsine à madame Souad Riahi, les oppositions éventuelles doivent être adressées à l'adresse du vendeur Diar el khir fouchana dans un délai ne dépassant pas vingt jours à partir de la parution de cette annonce au JORT. Cette annonce a été publiée à Chourouk le 18/06/2026.

2026R01986FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé édité par Abdelkader moula le maître avocat à la cour d'appel sis à Nabeul daté le 13/05/2026 et enregistré à la recette des finances de Korba le 20/05/2026 sous n°26201178 quittance n°M034675. Mr Yémen Jlassi a vendu à Mr Atef Ben Khalifa résident à korba la totalité du fonds de commerce local aménagé pour l'activité de snack-pizzeria sis à l'avenue Habib Bourguiba à korba.

Tout créancier au vendeur peut faire opposition sur le prix d'achat chez maître Abdelkader moula bureau n°7 4ème étage Néapolice centre avenue de France Nabeul dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Le présent avis a été publié au quotidien "La Presse" du 20/06/2026.
2026R01988FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalisé à la municipalité de Tunis en date du 11 et 12 juin 2026, enregistré à la recette des finances Rue Ghandy le 15/06/2026, sous le n°26203025, Quittance n°M044438. Madame Ahlem Elakdari, demeurant à L'EST de Jelma Sidi Bouzid, a vendu la totalité de son fonds de commerce destiné Café 1ère Catégorie nommé RAVEL, sis au 45 Abderrazek Chraïbi Tunis avec tous ses éléments incorporels, à Monsieur Ali Ettaeib, demeurant au 23 rue Ali Dargouth Tunis.

Les oppositions sont recevables à l'adresse de Maître Autaeil Hamdi demeurant au 25 avenue de Carthage Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cet avis au journal officiel.

Le présent avis est déjà paru au journal Assabah daté du 23 Juin 2026.

2026R01990FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 05/06/2026 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 09/06/2026 quittance n°M067479 Mme Islam bent Habib Sidratte titulaire de cin n°11148440 demeurant à sidi Grib Mahras Sfax a vendu la totalité du fonds de commerce sise à la Route de Médenine Zarzis avec ses éléments corporels et incorporels à Mr Aalia Ben sassi ben Omar Ben Mousa titulaire de la cin n°13437825 demeurant à Zarzis.

Les oppositions se font entre les mains du rédacteur de contrat maître Kamel Magouri avocat sis à l'avenue

Farhat Hached Zarzis dans les 20 jours à partir de la publication de présent. Avis paru à Echourouk le 16/06/2026.

2026R01992FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalisé et enregistré à la Recette des Finances de Médenine le 17/06/2026 reçu n°M060917 et enregistrement n°26203665, Mr Ibrahim Ben Ahmed Mahjoubi titulaire de la CIN n°05716441 a vendu à Mme Hanen Bent Sadok Ben Saïd Kmantar EP Abdelhakim Mahjoubi titulaire de la CIN n°13443038 la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de vêtements prêt-à-porter avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au Souk Arbi local n°22 à Médenine.

Les oppositions seront reçues au domicile de l'acquéreuse Mme Hanen Bent Sadok Ben Saïd Kmantar Ep Abdelhakim Mahjoubi sis au 11 rue El Aricha route de Gabès Médenine dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Paru à Echourouk le 19/06/2026.

2026R01993FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Sis MOKNINE MONASTIR

Suivant un acte de vente en date du 08/06/2026 rédigé par maître Zagrouba Mongi avocat à la cour de cassation à Médenine et Enregistré à la recette des finances MOKNINE quittance n°49630 le 17/06/2026 Mr Mohamed Rebei titulaire de la C.I.N n°03478561 a vendu son fonds de commerce sis à Moknine gouvernorat de Monastir activité -vente fruits secs- à Abdelmajid Ben Abdallah titulaire de la C.I.N 08620300, les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiqué durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT extrait de cette vente éditée au journal Chourouk du 23/06/2026.

2026R01995FCCC2

Cession d'un fonds de commerce à titre gratuit

Suivant acte sous-seing privé en date du 02/06/2026 enregistré à la recette des finances Avenue Taieb M'hiri Nabeul sous le numéro 26103357 et quittance numéro M061539 le 08/06/2026. Mme RADHIA OTHMAN titulaire de la CIN N°01719628 cède à titre gratuit à Mme SAFA OMAR CIN N°09855756 la totalité du fonds de commerce consacré pour commerce articles déco cadeau et commerce de détail de fleurs, exploité au local sis Valincia 2 Av Mohamed V Nabeul.

Les oppositions seront acceptées entre les mains de SAFA OMAR à l'adresse du fonds de commerce sis à Valincia 2 Av Mohamed V Nabeul.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux la PRESSE et ESSAHFA le 11/06/2026.

2026R01998FCCC2

RENONCIATION DE PARTS D'UN FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé rédigé le 18/05/2026 et enregistré à la Recette des Finances Avenue Habib Bourguiba Jendouba le 21/05/2026 sous le numéro d'enregistrement 26202241, quittance n°M047892, Madame Naïma Zouaoui, titulaire de la CIN n°02516908, Monsieur Hsine Ben Abdallah, titulaire de la CIN n°07868884, Madame Faten Ouilani, titulaire de la CIN n°07832483, ont cédé et transféré à Monsieur Moataz Ben Abdallah Ouilani, demeurant à la Rue Imam Sahnoun, Jendouba, titulaire de la CIN n°07970394, la totalité de leurs parts du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité pour toutes activités commerciales, sis à Rue Tahar Haddad, Jendouba.

Les oppositions sont recevables entre les mains du bénéficiaire de la cession à l'adresse du fonds de commerce ci-dessus indiquée, dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 10/06/2026.

2026R01999FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Conformément à un acte manuscrit identifié par signature et enregistré à la Recette des Finances d'El Mourouj, en date du 09/02/2021, sous le numéro de reçu 008219M et le numéro d'enregistrement 21300612, le cédant, Mongi Ben Mohsen El Chtioui, demeurant à Cité SNIT n°74, Immeuble 10, El Mourouj III, Ben Arous, cède à Madame Sahar bint Mohamed ben Mohamed El Abbassi, demeurant au 31, Rue El Haremeïn Charifeïn El Mourouj III, Ben Arous, le fonds de commerce aménagé en salon de thé, exploité dans les locaux n°03 et 04 situés au rez-de-chaussée de l'immeuble 1 de la Résidence Fatima, Zone n° 8, El Mourouj V.

Toutes oppositions sont reçues chez le cédant à son bénéfice à l'adresse du Fonds de Commerce dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au JORT.

Un avis similaire été inséré à addition au quotidien Achourouk du 24/6/2026 page 22.

2026R02002FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 10/06/2026 enregistré à la recette des finances de kalaa Soghra en date du 12/06/2026 (N° de quittance M024664) et (N° d'enregistrement 26201057) Mr Mohamed Ben Lotfi ben Mohamed Suissi sis à la rue Yahya ibn omar kalaa sghira Sousse ; a vendu à Lotfi Ben Mohamed Ben Ali suissi sis à rue Abou bakr Elhawarezmi kalaa sghira Sousse; le fonds de commerce exploité à rue khaled ibn Elwalid kalaaa sghira Sousse; les oppositions seront reçues par l'acheteur 20 jours de cette annonce à l'adresse du Fonds de Commerce.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 23/6/2026.

2026S00888FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 20/05/2026 enregistré à la recette des finances El Mourouj le 11/06/2026 sous le N°26202524 quittance N°M048826 monsieur Hamdi Benhamouda demeurant à Tafelloun Elmida Nabeul titulaire de la C.I.N N°06428727 a vendu à la Société TAHA HOME" société à responsabilité limitée RNE N°1943908p siège social 22 rue Mongi Slim bab souika Tunis, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des produits de nettoyage sis à l'avenue 2 Mars 1956 N°46 Elmourouj 4 Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à son adresse sus indiquée dans les vingt jours suivant la publication au JORT.

Cet avis est publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 26/6/2026.

2026S00896FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 15/6/2026 enregistré à la recette des finances Avenue Hbib Bourguiba Sfax le 17/6/2026 sous le n°26204039 Mohamed Ben Jamel Geldich titulaire de la CIN n°11179739 a vendu à Afef EBen Fayela épouse sleh msalmi titulaire de la CIN n°09401782 le fonds de commerce exploité dans le local sis au rez-de-chaussée et premier étage de villa à la route de mharza km 4 Sfax avec tous ses éléments incorporels et pour l'activité jardin d'enfants space toon, crèches et garderies scolaires.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains de l'acheteur à son domicile élu chez Maître Makram Hdiji Avocat à Sfax Im Intilaka rue Kairouan dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet extrait au journal officiel.

Les parties ont élu domicile chez Maître Makram Hdiji.

Cet extrait est paru au quotidien ESSABAH du 19/6/2026.

2026X00942FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, rédigé par Maître Yassine GHRAB Avocat à la Cour d'appel en date du 25/03/2026, enregistré à la recette des finances de Skiet Eddaier le 15/06/2026 sous le n°26202118 quittance n°MO49557, YOSRA GHARIANI titulaire de la C.I.N n°05365521 a vendu à MALEK DRIRA titulaire de la C.I.N. n°11050518 la totalité du fonds de commerce destiné à l'activité de «café catégorie 1» à Rue Alwouroud entre route Mahdia et Saltania km 4.5 Sakiet Eddaier Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être déposées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai maximum de vingt jours à partir de la parution de la présente annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié le 19/06/2026 au journal Le Temps N°16.908; 51 ème année.

2026X00947FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Mohamed Nejib Mekni Werhani en date du 13/05/2026, enregistré à la Recette des Finances de la rue d'Al Jazira le 03/06/2026 (Quittance n°34173, Enregistrement n°26201359) :

Monsieur Faicel Hasnaoui, demeurant à la rue de l'Imam Ghazali Cité Ennasr Mnihla Ariana, a vendu et cédé l'intégralité de ses parts indivises s'élevant à vingt-cinq pour cent (25%) du fonds de commerce sis au n°16 rue El Jazira Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels, au profit de Monsieur Yassine El Ouerhani, demeurant au n°02 rue de l'Hôpital Bardo, Tunis, moyennant le prix de vingt cinq mille dinars (25 000,000 DT).

Les oppositions seront reçues dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, entre les mains de l'acquéreur qui a élu domicile au local où est exploité le fonds de commerce, sis au numéro 16, Avenue El Jazira, Tunis, où un exemplaire original de l'acte de vente susmentionné est déposé pour consultation. Le présent avis a été publié dans le journal Echourouk en date du 13/06/2026.

2026402301FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente sous seing privé enregistré à la Recette des Finances à la cité administrative de l'Ariana en date du 19 juin 2026 sous le n°26203590, reçu n°070510, rédigé par Maître Haythem Sandli, avocat, sis au 18, rue Hédi Essaidi, 1er étage Bureau A, Ariana, matricule fiscal n°000/P/A/1402032/B, Madame Sarrah Bent Mohamed Salah Fridhi, née le 14 février 1969, titulaire de la C.I.N n°05264744, fait le 08/11/2016 domiciliée au 5, rue Karbala Borj Louzir Ariana, a vendu à Monsieur Belhassen Ben Ismail Abid, née le 02/04/1984, titulaire de la C.I.N n°04716818 fait à Tunis le 13/09/2007, la totalité du fonds de commerce lui appartenant en pleine propriété, avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis au 13, rue Hédi Khéfacha Ariana, destiné à usage bureaux et pour le commerce. Les oppositions sont recevables chez Maître Haythem Sandli et/ou auprès de l'acquéreur Monsieur Belhassen Ben Ismail Abid au 05, rue de la paix Cité 25 juillet Ariana, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

2026402322FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte ssp, en date du 11 juin 2026 et enregistré à la recette des finances La Mannouba en date du 15 juin 2026 (enregistrement 26202574 / quittance

M050974), Mr Zied MHELHLI a vendu à Mme Lobna JANDOUBI, leur domicile élu sis à Place du Bardo, imm. El Mouradi 5ème étage Le Bardo 2000 Tunis, tout le fonds de commerce sis au 18 Rés. Ennarjess Cité Des Orangers La Mannouba (Pizzeria Sandwicherie). Toute opposition doit être déclarée, au domicile élu, dans les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne auprès de l'acheteur. Cet avis a été publié au journal Alchourouk, en date du 26 juin 2026.

2026402323FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances de Boumhal le 01 Juin 2026, enregistrement n°26201613, quittance n°M035845, Mr Mohamed ALI Afli a vendu sous toutes les garanties juridiques et réelles à Melle Chaïma Jaouadi la totalité du fonds de commerce d'une crèche et garderie scolaire et jardin d'enfants avec tous ses éléments corporels et incorporels, situé au 08 Rue Zakaria Al-Ansari - Boumhal Elbassatine Ben Arous 2097.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez l'acheteur à l'adresse mentionnée ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 20 Juin 2026.

2026402325FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat enregistré à la recette des finances du Bardo en date du 09/06/2026 (quittance n°M046633 enregistrement n°26202615), Mr Alaa Edine HAMDJ CIN n°14751508 a vendu à Mr Aziz BOUZEZJ CIN n°14545321, tout le fonds de commerce sis à l'angle de l'avenue 20 Mars et Avenue Taieb Mhiri, destiné à la vente de produits alimentaires généraux. Toutes les oppositions se feront à l'adresse du fonds de commerce dans le délai légal.

Cette annonce a été publiée au journal ASSABEH en date du 24/06/2026.

2026402327FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp en date du 03/06/2026, enregistré à la recette des finances Avenue Bourguiba, Jendouba le 17/06/2026, sous le n°26202592, reçu N°M055710, Monsieur Abdelhamid HOULI, a vendu à Monsieur Montassar SAHBENI, la totalité du fonds de commerce, utilisé comme restaurant et fast food, et ce avec toutes ses composantes matérielles et morales, sis au croisement de l'avenue Bourguiba et la rue de Sousse, Jendouba.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées à l'acheteur, à l'adresse du fonds précité au croisement de l'avenue Bourguiba et la rue de Sousse, Jendouba, dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au JORT.

La présente annonce a été publiée aux journaux ECHOUROUK et le QUOTIDIEN en date du 27/06/2026.

2026402328FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat enregistré à la MARSa le 15/06/2026 sous le n°26204037 quittance n°50596, Eskander El MASSOUSSI, a vendu à la Sté HYMA GROUP, RNE 1983140K, la totalité du fonds de commerce sis à la rue Imam Mazri n°12 Sidi Daoud la MARSa ayant RNE n°1364937W, a pour activité tout commerce pour le prix de vingt-quatre Mille trois cent soixante-quinze dinars consigné chez le vendeur. Les oppositions doivent être adressées chez maître MOUNIR BACCOUCHE à Immeuble Narcisse, Appt 8/5 Rue du Japon, Montplaisir, Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 26/6/2023.

MF : 433953Z/A/P/000

2026402333FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat enregistré à EZZAHRA le 22/06/2026 sous le n°26201319 quittance n°M035503, Leila Ben Moussa, a vendu à Mohamed Raef GOUJA, la totalité du fonds de commerce sis à la rue Abou El Kacem Ezzahrawi pour le prix de dix sept Mille dinars consigné chez le vendeur. Les oppositions doivent être adressées chez maître MOUNIR BACCOUCHE à Immeuble Narcisse, Appt 8/5 Rue du Japon, Montplaisir, Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 26/6/2023.

MF : 433953Z/A/P/000

2026402334FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Borj elwazir le 15/06/2026, sous le n°26202259, Mme Inès Jemli a vendu le fonds de commerce à usage jardin d'enfants et crèche scolaire, sis au 07 rue badi cité ennassim Arianna avec les éléments corporels et incorporels à Mme Hanen Benmansour.

Toute opposition doit se faire entre les mains de Mme Hanen Benmansour au local situé au 07 rues badi cité ennassim Arianna, dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce.

Cet avis a été publié au journal Essahafa en date du 19 juin 2026.

2026402335FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé le 02 Juin 2026, enregistré à la recette des finances Hammam Sousse en date du 22-06-2026 sous le N°26203861 quittance N°72824, Mme Refka Bent Belgacem Kaied demeurant à l'avenue El Salam Zone - 114 Hammam Sousse, a cédé en faveur de la société EXPRESS WORLD, siège social sis à la rue du Livre N°3 Les Berges du lac 2- Tunis - 1053, le fonds de Commerce exploité dans le

local sis à l'avenue Touta N°18 Hammam Sousse - Sousse, d'une superficie de 100 m², destiné à toute activité de commerce et de service et ce avec tous les éléments Moraux (clientèle, achalandage, bail sauf l'enseigne commerciale).

Les oppositions pourront être signifiées dans les vingt jours suivant la publication au J.O.R.T, à l'adresse du fonds sise à l'avenue Touta N°18 Hammam Sousse - Sousse.

Cette annonce a été publiée aux journaux ECHOUROUK et LE QUOTIDIEN parus le 25-06-2026.

2026402343FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat, rédigé par l'acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances rue Al Nemsas 2 Tunis le 02/04/2026 quittance N°M028017 enregistrement N°26301254 qui a pour objet la vente des Vêtements prêt à porter en détail, exploité au local situé au 7 avenue de Londres Tunis a été loué par Mme Aziza Al Morchdi, C.I.N N°00332399, à la Société "United FASHION Brothers", son siège social sis au N°19, 2ème étage, Millenium Center, Sidi Daoud 2046, El Marsa, identifiant unique N°1744781J, représentée par son gérant Mr Bilel Gam, C.I.N N°06904488, d'un loyer mensuel de quatre mille dinars (4000dt) et pour la période d'une année renouvelable, allant du 01/03/2026 au 28/02/2027 renouvelable.

Les oppositions seront effectuées dans les délais fixés par la loi au local du fonds de commerce situé au 7 rue de Londres Tunis.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien en date du 22 juin 2026.

2026S00890FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat, rédigé par l'acte sous seing privé, enregistré à la

recette des finances Habib Thamer Tunis le 22/04/2026 quittance N°M022327 enregistrement N°26301098, le fonds de commerce inscrit au registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B1105371996, qui a pour objet la vente des Chaussures, de vêtements et Accessoires, exploité au local situé à rue Jamel Abd El Naceur n°6 Tunis, a été loué par la propriétaire Société la dislesse représentée par son gérant Mr Foued Ben Sabeh, C.I.N n°01360219, à la Société "Tricom Fashion", son siège social sis à rue Gammarth, espace perle bleue, Bureau N°10 La Marsa, identifiant unique N°1794217L, représentée par son gérant Mr Bilel Gam, C.I.N n°06904488, d'un loyer mensuel de trois mille dinars (3000dt) et pour une période de deux années renouvelables, allant du 01/04/2026 au 31/03/2028.

Les oppositions seront effectuées dans les délais fixés par la loi au local du fonds de commerce situé à rue Jamel Abd El Naceur n°6 Tunis.

Cet avis a été publié dans le journal «le Quotidien» en date du 22 juin 2026.

2026S00891FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat, rédigé par l'acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances rue Al Jazira Tunis le 27/11/2025 quittance N°M073501 enregistrement N°25303471, identifiant unique N°0032951R qui a pour objet Local de vente des Fournitures de sport, Vêtements prêt à porter et des articles similaire, exploité au local situé à l'avenue de Charles de Gaulle n°3 Tunis, a été loué par Mr Marouen Ben Sabeh, C.I.N N°08747666, à la Société "Tricom Fashion", son siège social sis à rue Gammart espace Perle bleue Bureau N°10 Marsa, identifiant unique N°1794217L, représentée par son gérant Mr Bilel Gam, C.I.N N°06904488, d'un loyer annuel de 36.000.000dt et par chaque trimestre de neuf mille dinars (9000dt)

et pour la période d'une année non renouvelable allant du 01/10/2025 jusqu'à fin de mois septembre 2026.

Les oppositions seront effectuées dans les délais fixés par la loi au local du fond de commerce situé à l'avenue de Charles de Gaulle n°3 Tunis.

Cet avis a été publié dans le journal «le Quotidien» en date du 22 juin 2026.

2026S00892FCCC3

Contrat de location d'un fonds de commerce gérance libre

Suivant contrat de location-gérance libre conclu entre les soussignés et enregistré à la Recette des Finances de route de Tunis Sfax le 02 Juin 2026, sous quittance n°M062900,

La société SOPAT - Société de Production Agricole de Teboulba, société anonyme, son identifiant unique sous le numéro 022671F, dont le siège social est sis à la Route Ksour Essaf, Mahdia, représentée par son Directeur Général M. Iskander Makni.

A donné en location-gérance libre à :

Mme Mariem Bouhlal, née le 20/05/1991 à Sfax, titulaire de la CIN n° 08895621, demeurant à Immeuble Bouhlal, Avenue 5 août, Numéro 05, El Aïn, Sfax, le fonds de commerce spécialisé dans la vente de viandes de volailles fraîches, congelées et rôties, exploité sous l'enseigne commerciale «Maliha», sis à la Route Sidi Mansour, Km 4, Sfax.

La présente location-gérance est consentie pour une durée d'une (1) année, à compter du 27/04/2025 jusqu'au 26/04/2026, renouvelable par tacite reconduction conformément aux stipulations contractuelles.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues conformément aux dispositions légales en vigueur.

Cet extrait est paru au "Quotidien" le 25/6/2026.

2026X00943FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé établi par Maître Aouatef Alloulou, avocate près la cour de cassation, légalisé et enregistré à la Recette des Finances d'El Menzah9 le 18 juin 2026 sous le n°26301914, quittance n°M045993, Madame Samia Dhiab, identifiant fiscal n°0223155G, a donné en location la totalité du fonds de commerce lui appartenant, sis au n°6 Colisée Soula, El Manar II, Tunis, pour l'exercice de l'activité de vente de pizzas, shawarma et restauration légère, pour une durée de deux ans à compter du 15 juin 2026, au profit de la société MNSD PRESTIGE, société à responsabilité limitée en cours de constitution, représentée par Monsieur Najeh Dhiab, titulaire de la carte d'identité nationale n°04717444. Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien du 25/06/2026.

2026402303FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Mme RIM BEN SALEM BEN NASSER CHABCHOUB Loue à MR GHAITH BEN ZOUHAIRE BEN GHOTHBEN EZZINE le fonds de commerce du local sise au 13 Rue kasba - Tunis Pour une durée ans à partir du 01/01/2026 au 31/12/2026 et cela suivant du location enregistré le 22/06/2026 à la recette des finances beb souika sous le n°26302045 quittance n°M044745.

Cette annonce a été publiée aux journaux Essabeh et le Temps du 25 juin 2026.

2026402311FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé le 01 Juin 2026, enregistré à la recette des finances de la rue Tarak Ibn Ziyad - Bizerte en date du 19-06-2026 sous le N°26304193 quittance N°M051288, la Société Touristique EL JINENE siège social sis à la Zone Industrielle Menzel Jemil 7080-Bizerte, a loué à la société LATAFA SERVICE HOTELLERIE, siège social sis au 21

Bis rue Hedi Chaker 7000-Bizerte, la totalité du fonds de commerce avec les éléments corporels et incorporels détaillés dans le contrat, exploité dans l'hôtel portant le nom commercial «Andalucia Beach», situé dans la zone touristique de Sidi Salem à Bizerte, et ce pour trois ans à partir du 01-06-2026.

Cette annonce a été publiée aux journaux ECHOUROUK et LE QUOTIDIEN parus le 24-06-2026.

2026402312FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances La Goulette le 08/06/2026 quittance n°62498 enregistrement n°26304637 La société SAMMOVI ayant le Matricule fiscal 1047054A a loué à la société SICILY STREET FOOD en cours de constitution la totalité du fonds de commerce destiné pour la vente des fast-food sis à la rue Khaled Ibn Al Walid n°33 L'Aouina Tunis, et ceci pour un an renouvelable du 15/04/2026 au 14/04/2027.

Cet article a été publié au quotidien du 26 JUIN 2026.

2026402318FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bardo quittance n°M072407 enregistrement n°26302831, Sté Comptoir Yousfi du gout fin réside au 55 avenue Habib Bourguiba cité Ghazala Ariana a loué la totalité du fonds de commerce sis au 55 avenue Habib Bourguiba cité Ghazala Ariana exploité pour le commerce des produits alimentaires au profil de la société "Epicierie le panier fin" (société en cours de constitution) dont le siège social sis au 55 avenue Habib Bourguiba cité Ghazala Ariana.

Cet avis a été déjà publié aux journaux "El Chourouk et Le Quotidien" le 20/06/2026.

2026402324FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare le 18/06/2026 sous le n°26301076, quittance n°M034062, La société LES QUATRES FRERES MF n°1134345/X représentée par son représentant légal Mr Faouzi HRIK a loué à Mr Maher Ben Bouzid DAHMEN CIN n°04739832 la totalité du fonds de commerce sis à la route nationale n°1 km 3 angle rue de swis Jebel Jelloud 1046 Tunis pour l'activité de maintenance et réparation de voitures du 01/06/2026 au 31/05/2028.

Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien le 26/06/2026.

2026402339FCCC3

Location d'un fonds de commerce

(Gérance Libre)

En vertu d'un contrat de location enregistré auprès de la Recette des Finances de Bardo le 20/02/2026 sous le numéro 26300854, quittance n° M015389, Madame Nziha bint Hamid ben Belkacem Oba, a donné en location la totalité du fonds de commerce, à titre de Gérance Libre, avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels, destiné à une activité de restauration légère, situé au n°07, rue de Kairouan, Bab Saadoun Tunis, à Monsieur Mounir ben Etayeb ben Mohamed Mansouri, pour une durée d'un an renouvelable, courant du 01/12/2025 au 30/11/2026.

Les oppositions sont reçues à l'adresse sus-indiquée dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans les journaux «Al Chourouk» et «Le Quotidien» en date du 26/06/2026.

2026402341FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

CONSTITUTION DU SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE "NOUR"

Suite à l'assemblée constitutive tenue le 09 Août 2025, enregistrée à la recette des finances de Nabeul le 14 Août 2025, quittance N°M088847, enregistrement 25001411, il a été décidé l'élection d'un bureau syndical sous le nom : Syndicat des propriétaires de la Résidence Nour.

Siège : Résidence Nour AFH2 Nabeul

Somai Sahbi : Président

Hammami Noura : Trésorière

Zine elabedine Houcine : Membre

Lakhdhar Sami : Membre

Saidi Ammar : Membre.

2026R01996APSF1

Constitution d'une Association

Nom de l'association : Association Sportive : "J'aime courir"

Siège social : Village Méditerranéen, Appartement N°22, Immeuble B2, Radés 2040.

Objectifs : L'association vise à former, encadrer et encourager les jeunes, à développer leurs capacités physiques et techniques, et à les hisser aux plus hauts niveaux sportifs et éthiques. Elle s'engage également à participer aux différentes compétitions sportives placées sous l'égide de la Fédération Tunisienne d'Athlétisme.

Spécialité : Athlétisme.

Membres du Bureau :

- Présidente de l'association : Samira Aziez

- Vice-président : Chaouki Ouarda

- Responsable de l'information (Médias) : Kholoud Masmoudi

- Trésorière : Lamia Aziez
- Secrétaire générale : Thouraya Aziez.

2026R02001APSF1

Constitution d'une association

NOM : ASSOCIATION DU PROGRES SOCIAL A MENZEL CHAKER

SIEGE : cité taieb mhiri, markaz essalemi

OBJET : social.

OBJECTIFS :

- Soutenir les efforts de l'Etat dans le développement de la délégation de manzel chaker sur le plan social
- Contribuer au soutien des groupes vulnérables et marginalisés de la région, conformément aux procédures légales en vigueur.

LE BUREAU (comité directeur) :

- Président : hammadi el euch
- Secrétaire générale : zohra letaief
- Trésorier : firas tayari.

2026X00941APSF1

Constitution d'un complexe de développement agricole

Dans le secteur de l'agriculture et de la pêche

Nom : Namaa pour femme

Adresse : cité Elborj Majel bel Abbes

Objectif : Autonomisation économique et sociale des femmes et valorisation des ressources naturelles.

Administration :

- Présidente : Ferhi Zoubayda
- Trésorière : Mansouri Imen.

2026X00945APSF1

Avis

Nom de l'association : Association du Festival de Carthage pour la littérature, la lecture et la créativité.

Lieu : Jardins de Carthage

Thèmes : Culturel, scientifique et artistique

Objectifs :

- Promouvoir la lecture.

- Contribuer aux activités régionales et internationales liées aux livres et à la lecture.

- Encourager la créativité intellectuelle, littéraire et artistique.

Membres fondateurs :

- Noomen Matar : président de l'association

- Jilidi Al-Aouini : secrétaire Général

- Chakib Al-Ghanmi : Trésorier.

2026402307APSF1

Constitution

Il a été constitué un syndicat des copropriétaires de la Résidence El Manar GARDEN, sise à la rue Habib Chatti, El Manar 1, Tunis.

Aux termes de l'assemblée générale constitutive tenue le 30 mai 2026, dont le procès-verbal a été enregistré auprès de la Municipalité de Tunis sous le n°2037 en date du 22 juin 2026, il a été décidé :

- De désigner la société «F.E. Syndic PRO» en qualité de président du syndic de la résidence Manar Garden pour une durée d'un an à compter du 1er juin 2026, avec tous les pouvoirs prévus par le Code des droits réels ;

- De fixer la cotisation mensuelle à 100 dinars par appartement et d'augmenter de 15 dinars les cotisations actuelles des locaux commerciaux ;

- D'approuver le règlement de copropriété mis à jour.

2026402348APSF1

Constitution du syndicat de la Résidence Les Pergolas - Lotissement Al Wifak, Avenue Fatouma Bourguiba, La Marsa

L'Assemblée Générale constitutive du syndicat de la Résidence Les Pergolas s'est tenue le 17 janvier 2026, conformément à un procès-verbal enregistré auprès de la Recette des Finances de La Marsa sous le n°26700926 en date du 9 février 2026.

Au cours de cette assemblée, il a été décidé ce qui suit :

1/ La désignation de la société «F.E Syndic Pro » SARL en qualité de président du syndicat de la Résidence Les Pergolas pour une durée d'une année à compter du 17 janvier 2026, avec délégation de l'ensemble des prérogatives du président du syndicat des copropriétaires, conformément aux dispositions du Code des Droits Réels.

2/ L'approbation de la révision des cotisations du syndicat, qui deviennent comme suit à compter du 1er janvier 2026 :

60 dinars par mois pour chaque appartement S+1, 75 dinars par mois pour chaque appartement S+2, 100 dinars par mois pour chaque appartement S+3

3/ L'approbation du règlement de copropriété mis à jour tel que présenté lors de l'assemblée.

2026402349APSF1

Homologation de résolutions

Syndic des copropriétaires de la résidence les Emirs

Avenue du 14 Janvier Khezama Est Sousse

Selon procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 Novembre 2024 enregistré à la recette des finances en date du 28 Novembre 2024 sous le N°M071344 il a été décidé ce que suit :

Monsieur Yasser Mechlia a été désigné trésorier du syndic en lieu et place de Monsieur Arbi Misaoui démissionnaire.

2026S00894APSF2

Election d'un comité d'un syndic

Résidence El Ferdaws - Avenue de la Liberté Hammam Sousse

Suivant PV de l'A.G en date du 22/01/2026, enregistré à la recette des finances Avenue Mhamed

Maarouf Sousse le 17/02/2026 sous N°656 Quittance N°M015915, rédigé par l'huissier notaire à Sousse Maître Fathi AFLI. Il a été mentionné l'élection d'un nouveau comité qui se compose de :

Président : Kais LAYOUNI. Secrétaire Générale : Rim KHLIFI. Trésorière : Wided EL ABED.

2026S00895APSF2

Renouvellement du bureau du syndic

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 29/06/2024, enregistré à la Recette des Finances de Borj El Wazir Ariana sous le numéro 26700194 et le reçu n°M005851, et dont une copie a été déposée à la Municipalité de Borj Louzir - Ariana le 12/06/2026, il a été procédé au renouvellement du bureau du Syndicat des copropriétaires de la Résidence «Ennadh», sise à la rue Chadli Kallala, Borj Louzir, La Soukra - Ariana.

Les membres du bureau ont été élus pour un mandat d'une année renouvelable à compter de la date de tenue de ladite assemblée. La composition du bureau est la suivante :

- M. Mourad Fartouna : Président
- M. Kais Ben Hsine : Secrétaire général
- M. Sofiane Ben Saïd : Trésorier
- Mme Aicha Arraouri : Membre.

2026402336APSF2

Renouvellement du bureau du syndic

Conformément au procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 10/05/2026, enregistré à la Recette des Finances d'El Menzah 9 - Tunis sous le n°26701663, quittance n°M040989, et dont une copie a été déposée à la Municipalité de Mutuelleville - Tunis le 25/05/2026, il a été procédé au renouvellement du bureau du Syndic des Copropriétaires de la Résidence «El Karwan 3 et 4», sise au 58, Avenue Tahar Ben Ammar, El Menzah 9 - Tunis.

Les membres du bureau ont été élus pour un mandat de trois (3) ans renouvelable, à compter de la date de l'assemblée précitée. La composition du bureau est la suivante :

- Mme Samia Hentati : Présidente
- Mme Safa Hamia : Trésorière
- M. Abdeljalil Balti : Membre
- M. Hafedh Loutar : Membre
- Mme Hela Sassi : Membre
- Mme Nabih Ben Hdhibi : Membre.

2026402337APSF2

Le comité de gestion El Menzah V B de la résidence les Pyramides Menzah 5

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale élective du 18 Avril 2026, enregistré à la recette des finances de Menzah 6 sous le N°26703106, reçu N°M053242, il a été décidé l'élection d'un nouveau comité comme suit :

- Président : Monsieur Maher HBAOUB
- Trésorier : Monsieur Kamel HACHICHA.

2026402345APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

ADJUDICATION AUX ENCHERES PUBLIQUES

SUR SAISIE IMMOBILIERE

CABINET MAITRE AMIR MAHERSI

Avocat à Sfax

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 03/08/2026 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Grombalia.

Poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, représentée par son directeur général, société anonyme inscrite au

registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé au 9 rue Hédi Noura Tunis 1001, demeurant chez Sté Général Recouvrement rue Abou Elhassan Ellakhmi immeuble Laperla 1er étage n°13 - 3000 Sfax.

Partie saisie : Amira bent Abdlaaziz Guebsi titulaire de la C I N n°06395496 demeurant à 1) route de Korba Bni khaled Nabeul 2) chez boutique amira de location de robe située à la cité commerciale Bni khaled Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Amir Mahersi avocat à Sfax, rue Abou Elhassan Ellakhmi immeuble Laperla mizanine n°4 - 3000 Sfax.

Propriété à vendre : les parts indivisibles de la partie saisie dans la totalité de la propriété objet de titre foncier n°581282 nabeul nommé "chrak ellouza" située à la délégation de Bni khaled Nabeul d'une superficie totale 3241 m² limité au nord par la propriété des héritiers de masoud ben ali masoud ; à l'est par un chemin agricole ; à l'ouest par la propriété d'el ettoumi et au sud par la propriété d'el kbayer. Les parts saisies représentent un terrain d'une superficie totale 375 m² planté par des agrumes en état de négligence.

Mise à prix : est fixée à quatre-vingt huit mille huit cents soixante quinze dinars (88.875.000) et ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Visite de la propriété : la visite de la propriété peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Grombalia où est déposé le cahier des charges ou au bureau de l'avocat poursuivant.

N.B. Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par intermédiaire d'un avocat.

2026X00949VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

POURSUIVANTE : Tunisian Saudi Bank T.S.B. (Ex Stusid Bank). S.A., sise 32 Rue Hédi Karray Tunis. R.N.E. n°0013026 E. En sa qualité de créancier hypothécaire saisissant.

PARTIE SAISIE :

Mustapha Ben Hedi Ben Hmida TRABELSI C.I.N. n°00557305 demeurant Résidence Tanit, Immeuble 4 Appartement 41, Sidi Daoued - Tunis.

En sa qualité de caution hypothécaire de la société de promotion immobilière «Menzel Mabrouk», et partie saisie.

AVOCAT POURSUIVANT :

Maître ATALLAH Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis. (Matricule Fiscal : 513271 Z/A/P/000). Tél : 71 285 959.

PARTS INDIVISES OBJET DE LA VENTE :

L'immeuble situé à la rue El Kanz, qui débouche sur la rue Salah Mourali, elle-même débouchant sur la rue de la Mosquée Erraoudha à Soukra, gouvernorat de l'Ariana. Il s'agit d'un terrain dont la majeure partie est occupée par des constructions à usage d'habitation soumises au cahier des charges du plan d'aménagement urbain de la municipalité de La Soukra (zone UAa).

Objet du titre foncier n°74508 Ariana, dénommé «El Afrah 31», d'une superficie totale de 10 077,00 m², subdivisée en 10 077 parts.

Selon les déclarations du représentant du demandeur et les documents mis à la disposition de l'expert, le défendeur, M. Mustapha Ben Hedi Ben Hmida Trabelsi, est propriétaire d'une superficie de 958,00 m² dans ledit bien.

M. Mustapha Trabelsi a acquis cette superficie de 958,00 m², conformément au titre foncier et au certificat de propriété, à la suite de trois acquisitions successives :

- * 79 parts enregistrées le 27/11/1990 ;
- * 400 parts enregistrées le 24/9/1996 ;

* 479 parts enregistrées le 25/03/1998.

L'expert, M. Jamel Beltaief, a constaté qu'en appliquant les données figurant sur le plan annexé aux précédents rapports d'expertise relatifs au bien, la quote-part de M. Mustapha Trabelsi correspond à un terrain nu délimité comme suit :

* Au nord : propriété appartenant à un tiers sur une longueur de 30,30 m ;

* Au sud : terrain nu appartenant à un tiers sur une longueur de 40,72 m ;

* A l'est : propriété appartenant à un tiers sur une longueur de 30,59 m ;

* A l'ouest : une parcelle de terrain de 79,00 m² appartenant à un tiers, puis une voie publique sur une longueur de 10,53 m.

La quote-part de M. Mustapha Trabelsi consiste en une parcelle de terrain constructible couverte par le plan d'aménagement urbain de la municipalité de La Soukra (zone UAa), destinée notamment à des lots individuels comportant un rez-de-chaussée et deux étages.

Le bien est situé dans un tissu urbain diversifié, entouré d'un réseau routier moderne facilitant son accès. Il bénéficie également de la proximité de nombreuses infrastructures et services tels que les transports publics, les établissements d'enseignement, les espaces de loisirs, les structures de santé ainsi que divers commerces et services.

La zone est desservie par l'eau potable, l'électricité et le gaz, et est raccordée au réseau public d'assainissement.

MISE A PRIX :

Un Million Quatre Vingt Neuf Mille Dinars (1.089.000,000) hors frais.

DATE ET LIEU DE VENTE :

Lundi 27 Juillet 2026 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de l'Ariana.

VISITE DES LIEUX :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

2026402304VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

POURSUIVANT : Tunisian Saudi Bank T.S.B (Ex Stusid Bank). S.A., sise 32 Rue Hédi Karray Tunis. M.F n°0013026 E. En sa qualité de créancier hypothécaire saisissant.

PARTIE SAISIE :

Faouzia Bent Mohamed Moncef EL MANAIL C.I.N. n°00284794 demeurant 1 rue 6918 cité Intilaka Tunis.

En sa qualité de caution hypothécaire de la société Chelbi de Matériaux de Construction, et partie saisie.

AVOCAT POURSUIVANT :

Maître ATALLAH Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis. (Matricule Fiscal : 513271 Z/A/P/000).

PARTS INDIVISES OBJET DE LA VENTE :

Situation géographique : l'immeuble est situé en bordure de la rue n°62625, dans le quartier Ennasr/Intilaka relevant de la délégation de Hay Ettadhamen, donnant sur l'avenue Ibn Khaldoun, parallèle à la voie ferrée. Il se trouve à proximité des services administratifs et commerciaux, des sièges principaux des banques ainsi que de la gare ferroviaire. Le bien est situé à environ 2,7 km du centre de Hay Ettadhamen via l'avenue Ibn Khaldoun, à 12,9 km du centre de Tunis, à 11,2 km de l'aéroport Tunis - Carthage et à 24 km du port de La Goulette.

L'immeuble est immatriculé au nom de Monir Ben Habib Ben Mohamed Ben Zayet, sous le titre foncier n°104649 Tunis, constitué du lot n°1 d'une superficie de 337 m² correspondant à 337 parts indivises, situé à la rue n°62625 (Cité Intilaka - Tunis).

Le bien concerné consiste en une quote-part de 103 m² sur 337 m², appartenant à Fawzia Bent Moncef Menaï, demanderesse. Il s'agit d'un terrain de forme quasi rectangulaire sur lequel est édifié un immeuble de type vertical comprenant un rez-de-chaussée, deux étages et une buanderie («Bit Saboun») au troisième niveau. Le bâtiment possède une façade sur la rue n°62625 à Cité Intilaka. Une porte extérieure en fer a été installée pour protéger l'immeuble contre les intrusions. Rez-de-chaussée : La superficie couverte 98,25 m².

Premier étage : Accessible par un escalier, sa superficie est de 107,25 m².

Deuxième étage : Accessible également par un escalier, sa superficie couverte est de 107,25 m². Il se compose d'une grande salle d'exposition, d'une cuisine, d'un bloc sanitaire et d'un bureau.

Le bien comprend également une construction au troisième niveau («Bit Saboun») d'une superficie couverte de 75 m² ouvrant sur la terrasse de l'immeuble.

Le bien est dans un état de négligence avancée et de dégradation, avec des actes de vandalisme constatés par rapport à l'expertise réalisée en 2023. Le revêtement de sol est arraché et détérioré dans tous les étages. Les portes et fenêtres ont été enlevées. Les marches de l'escalier menant aux étages supérieurs ont été démontées. Les luminaires encastrés dans les faux plafonds en plâtre sont tous détériorés. Le revêtement en marbre du comptoir situé au rez-de-chaussée a été arraché.

Etat général du bâtiment :

Mauvais, en état de ruine et d'abandon.

L'expert désigné par décision judiciaire a constaté que la structure générale du bâtiment est de type traditionnel, composée de poteaux et poutres en béton armé, d'une dalle de compression en béton, de murs

extérieurs en pierre de 25 cm d'épaisseur et de cloisons intérieures en briques de 10 et 15 cm. Les plafonds sont réalisés en faux plâtre.

La superficie couverte totale est estimée à environ 387,75 m², répartie comme suit :

Rez-de-chaussée: 98,25 m². 1er étage : 107,25 m². 2ème étage : 107,25 m². Buanderie : 75 m².

Le bien est situé dans une zone couverte par le plan d'aménagement urbain de la municipalité des Jardins d'El Menzah et classée en zone UH4 - Habitat et Services (Zone d'Habitat de Services). Il relève d'une zone de construction jumelée, la superficie maximale autorisée étant de 300 m², le coefficient d'occupation du sol (COS) est de 0,45 et le coefficient d'utilisation foncière (CUF) est de 1,2. La hauteur maximale autorisée est de R+2.

L'Immeuble étant actuellement dans un état complet de ruine et d'abandon, il ne génère aucun revenu ordinaire.

Toutefois, après réhabilitation et rénovation, l'immeuble pourrait acquérir une importante valeur commerciale et être exploité comme salle d'exposition ou bureaux administratifs.

MISE A PRIX :

Cent quatre vingt trois mille trois cent vingt sept Dinars et 500 Millimes (183.327,500) hors frais.

DATE ET LIEU DE VENTE :

Mardi 28 Juillet 2026 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Tunis.

VISITE DES LIEUX :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2026402305VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

POURSUIVANT : Tunisian Saudi Bank T.S.B. (Ex Stusid Bank). S.A., sise 32 Rue Hédi Karray Tunis. R.N.E. n°0013026 E. En sa qualité de créancier hypothécaire saisissant.

PARTIE SAISIE :

Sihem Bent El Bechir Ben Mohamed LAAKACH C.I.N. n°03927624 demeurant à la Rue Hafsia Ben Abdelmottaleb - Hiboune Mahdia.

* Avenue Tahar SFAR. Mahdia.

* Son domicile élu au cabinet de son avocat Maître Hedi BOUFERES rue Salah SAAD, Sousse. En sa qualité de caution hypothécaire de la société de «CADO MANO», et partie saisie.

AVOCAT POURSUIVANT :

Maître ATALLAH Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis. (Matricule Fiscal : 513271 Z/A/P/000). Tél : 71 285959.

IMMEUBLE OBJET DE LA VENTE :

Objet du titre foncier n°36620 Ariana, dénommé «El Menzah», est constitué du lot n°102 issu du plan de lotissement du titre foncier n°36611 Ariana, d'une superficie de 70 m², divisé en 70 parts, et correspond à un appartement d'habitation situé au deuxième étage à El Menzah 7, Ariana, appartenant à Madame Seham Bent El Béchir Ben Mohamed Laâkech, conformément aux références d'inscription suivantes: *
Objet de la propriété : 70 parts.

Description de la propriété: * Parties privatives : Lot n°102, Superficie : 70 m². Parties communes : 79,79/1026 du titre foncier n°36611 Ariana. 125,24/1026 du titre foncier n° 14295 Ariana. L'ensemble correspond à un appartement situé au deuxième étage.

Situation du bien : Le bien faisant l'objet du titre foncier n°36620 Ariana, dénommé «El Menzah», est un appartement d'habitation dont l'emplacement, la composition, les caractéristiques, l'usage et la superficie sont décrits comme suit : *
Emplacement: Appartement situé au

2ème étage de l'immeuble dénommé «Ezzahra», résidence Ennoujoum, bloc E6, El Menzah 7, gouvernorat d'Ariana. * Accès au bien : L'accès au bien expertisé se fait par l'axe «2 X». Au deuxième carrefour après celui d'El Menzah 6, on tourne à droite vers l'avenue Moaouia Ibn Abi Sofiane, puis à gauche au deuxième accès, soit la rue Mohamed Hlaoui, puis de nouveau à gauche vers la rue Abderrahmane El Ghafiki. A son extrémité se trouve la résidence Ennoujoum, immeuble n°6. L'appartement litigieux se situe au deuxième étage, à gauche en montant l'escalier.

* Composition : L'appartement est situé au deuxième étage de l'immeuble n°6 et comprend : une porte d'entrée en bois ouvrant sur : - Un couloir équipé de placards muraux et d'un plafond décoré en bois sous forme de mezzanine. - A gauche de l'entrée : Une cuisine avec une porte donnant sur un séchoir couvert. Un cabinet de toilettes. Une salle d'eau avec douche. En face de l'entrée :

Une pièce aménagée par le locataire en studio d'enregistrement musical. A droite de l'entrée : Un salon avec balcon. Une chambre à coucher.

* Caractéristiques : - Le salon et le couloir sont revêtus de carreaux de type «Bartar». - La cuisine est entièrement équipée et ses murs sont revêtus de faïence. - Le cabinet de toilettes n'est pas exploité et ses murs sont revêtus de faïence. - La seconde salle d'eau est équipée d'un lavabo et ses murs sont revêtus de faïence.

Les plafonds sont de type ordinaire. Le quartier où se situe l'appartement est considéré comme un quartier résidentiel de standing, dont l'une des principales caractéristiques est le calme. Equipements de base. - L'appartement est raccordé : - à l'électricité, au gaz naturel, à l'eau potable, au chauffage central.

Mode d'exploitation : L'appartement est loué à Monsieur Marouane Zaïdi par sa propriétaire Madame Siham Laâkech, moyennant un loyer mensuel de 820 dinars tunisiens.

Le bail est verbal, conformément au procès-verbal de recueil des déclarations et au justificatif bancaire annexés au rapport d'expertise.

* Dépendances et stationnement :

L'appartement ne dispose pas d'une place de parking privative. Toutefois, un espace commun destiné au stationnement est mis à la disposition de l'ensemble des résidents.

Superficie : a été fixée à 70 m², conformément à la copie du titre foncier et au plan cadastral, sans tenir compte des quotes-parts des parties communes.

MISE A PRIX :

Deux cent quatre vingt sept mille cinq cent quatre vingt onze mille Dinars et 220 Millimes (287.591,220) hors frais.

DATE ET LIEU DE VENTE :

Lundi 27 Juillet 2026 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de l'Ariana.

VISITE DES LIEUX :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

2026402306VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Partie poursuivante : BH Banque (ex Banque de l'Habitat), Société anonyme, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°W 0024588, représentée par son directeur général résident à son siège social situé au 18, avenue Mohamed V, Tunis 1080, ou à son agence concernée sise à l'Av. Habib Bourguiba à Grombalia, en qualité de créancier nantit.

L'Avocat poursuivant : Maître Abdelaziz El Aissaoui, avocat, dont le cabinet est situé rue Mohamed Salah

Belhaj, Résidence Le Printemps, Immeuble «B»; Rez-de-chaussée, Ariana 2080,

Partie saisie : Zouhair Ben Mouawiya Ben Alaya Massoud, de nationalité tunisienne, titulaire de la carte d'identité nationale n°06381761, exerçant la profession de journaliste, domicilié à Sidi Mohsen, El Hawaria, gouvernorat de Nabeul, en sa qualité d'emprunteur et de débiteur hypothécaire.

Propriété saisie : l'intégralité du bien immobilier immatriculé au registre foncier sous le numéro 599394 Nabeul, d'une superficie de 266 mètres carrés et divisé en 266 parts, dénommé «El Wafaa», situé dans la commune de Soliman, gouvernorat de Nabeul, au sein d'un lotissement résidentiel inclus dans le plan d'urbanisme de la ville de Soliman, dans une zone désignée comme Zone 3 C4 Z (Zones d'habitation individuelle en bande continue), et représentant la parcelle n°22, terrain nu constructible. Ce terrain constructible et résidentiel est doté de toutes les infrastructures de base nécessaires à l'habitation, notamment la voirie, l'eau potable, l'assainissement et l'électricité. Il est bordé au sud par des habitations sur la parcelle 27 et la parcelle 28 en partie; à l'est terrain nu propriété d'un tiers représentant la parcelle 23 selon le plan de l'OTC à l'ouest terrain nu propriété d'un tiers représentant la parcelle 21 selon le plan de l'OTC, au nord route goudronnée représentant la parcelle 31 selon le plan de l'OTC.

Mise à prix : quatre vingt treize mille cent dinars (93 100, 000 dinars), Frais et Honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de l'adjudication : le lundi 27 juillet 2026 à partir de 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Grombalia.

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2026402308VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

**Sté Algérienne Tunisienne de
Tourisme SARL**

**Siège : N°34 Rue Ali Darghouth
Beb Bhar 1000**

IU : 1530100K

N° CNSS : 610049-16

En vertu du jugement du tribunal de première instance de Sousse 2 décidant la faillite de la Sté Algérienne Tunisienne de Tourisme SARL et la nomination de Mr Salah Ennaffati en qualité de syndic de faillite sous le contrôle de juge commissaire Mme Fatma Ezzahra Baday. Les créanciers sont tenus de présenter leurs créances dans un délai de 15 jours de la date de parution de cet avis au syndic de faillite sise à place Farhat Hached Immeuble Ben Chérifa 4ème étage Sousse 4000 Tél : 73 221 907 / 29 617 815.

2026S00893VEPA2

Prorogation des délais de remis des offres

Sté OASIS

Siège social : HAMMAMET SUD

Identifiant Unique : 755340N

En vertu de l'ordonnance rendue par le tribunal de première instance de Grombalia le 15/06/2026 dans le cadre de l'affaire n°211 ; le Syndic de faillite Maître Mokhless Youssef annonce la prorogation des délais de remise des offres relatifs à la cession de vendre au plus offrant par cahier des charges immobilière situé à Hammamet sud au bord de la route menant à la rue Moncef Bey et ce pour l'acceptation de l'offre le plus élevé avec le paiement des frais divers (frais de rédaction du contrat, frais d'enregistrement, frais de possession ...) qui sont à la charge de l'acheteur.

Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer deux cents dinars (200dt) non remboursable.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite doit prendre contact avec Le Syndic de Faillite à son adresse 55 kheireddine pacha 2ème étage bureau B2 Montplaisir - Tunis Tél : 24608091/29377358.

L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doit être sous pli fermé avec la mention : «NE PAS OUVRIR - Appel d'offre vente immobilière Sté OASIS»

Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de Maître Mokhless YOUSSEF adresse 55 kheireddine pacha 2ème étage bureau N°B2 Montplaisir - Tunis, au plus tard le 27/07/2026 (le cachet de la poste faisant foi).

2026402302VEPA2

Changement du mandateur de justice

Société "SOTUDEL" (S.A)

I.U : 0006315T

**Siège Social : ZONE
INDUSTRIELLE JDAYDA**

SOCIETE ANONYME

Capital social : 4.000.000 dinars

En vertu d'arrêt rendu par la chambre du conseil réuni au Tribunal de Première Instance de La Manouba il a été décidé la nomination de Mme khalfi Sihem administrateur judiciaire au lieu de L'administrateur judiciaire M.Riadh Stambouli pour continuer le control d'exécution de jugement du plan de sauvetage rendu au profit de la société sous le n°63 daté le 23/05/2011.

2026402316VEPA2

Changement du mandateur de justice

Société "CHOCOMAD" (S.A.R.L)

**SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE**

**Siège social : ZONE INDUSTRIELLE
JDAYDA**

Capital social : 7.000. 000 dinars

I.U : 0923623k

En vertu d'arrêt rendu par la chambre du conseil réuni au Tribunal de

Première Instance de La Manouba il a été décidé la nomination de Mme khalfi Sihem administrateur judiciaire au lieu de L'administrateur judiciaire M.Riadh Stambouli pour continuer le control d'exécution de jugement du plan de sauvetage rendu au profit de la société sous le n°84 daté le 28/04/2014.

2026402317VEPA2

DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

**Faillite de La Société «EL BARAKA
MODE»**

**N°07 rue de Kairouan Menzel
Bouzelfa, Nabeul**

Le syndic de la faillite de la société «Al Baraka Mode», maître Salah Guedouar, informe qu'en date du 22/06/2026, l'état des créances de la société en faillite a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Grombalia, et que les créanciers peuvent en prendre connaissance et former opposition dans un délai de dix jours à compter de la date de la présente notification auprès du greffe du tribunal.

2026402321VEPA2

Clôture de liquidation

Dossier n°234

Le liquidateur Maître Mokhless ben Youssef, informe le public de la décision du Tribunal de Première Instance de ben arous en date du 22/05/2026 la clôture de la mission de liquidation de l'héritage du feu Fayçal ben Ali Sassi sadaoui les opérations de liquidation susmentionnées ont été clôturées après accomplissement de toutes les procédures légales.

2026402331VEPA2

Prorogation des délais de remise des offres

Sté Hotel Younes

Siège social : Bourj Cedria Soliman

Identifiant Unique : 0011746Y

En vertu de l'ordonnance rendue par le tribunal de première instance de

Grombalia le 15/06/2026 dans le cadre de l'affaire n°258; le Syndic de faillite Maître Mokhless Youssef annonce la prorogation des délais de remise des offres relatifs à la cession de vente au plus offrant par cahier des charges immobilière le bien immobilier Situé à Bourj Cedria Soliman et ce pour l'acceptation de l'offre le plus élevé avec le paiement des frais divers (frais de rédaction du contrat, frais d'enregistrement, frais de possession ...) qui sont à la charge de l'acheteur.

- Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer deux cents dinars (200dt) non remboursable

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite doit prendre contact avec Le Syndic de Faillite à son adresse 55 kheireddine pacha 2ème étage bureau B2 Montplaisir-Tunis Tel: 24608091/ 29377358.

- L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doit être sous pli fermé avec la mention : «NE PAS OUVRIR - Appel d'offre vente immobilière Ste HOTEL YOUNES»

- Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de Maître Mokhless YOUSSEF adresse 55 kheireddine pacha 2ème étage bureau N°B2 Montplaisir - Tunis, au plus tard le 27/07/2026 (le cachet de la poste faisant foi).

2026402332VEPA2

Vente sous plis cachetés de deux terrains nus

Maître Ezzeddine Habib en tant que syndic de la faillite de la société «Jannet Immobilière» lance une vente sous plis cacheté concernant deux terrains nus situés à fouchana, gouvernorat de ben arous, conformément à l'article 544 alinéa 2 du code de commerce et à la décision du tribunal de première instance de ben arous en date du 11/05/2026.

Tout intéressé doit retirer le cahier des charges au bureau du syndic de faillite sis au 8, Rue du Koweït, Lafayette 1002 Tunis.

Les offres doivent parvenir dans un délai ne dépassant pas deux mois dès la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Pour plus d'informations, contactez au téléphone : 71.834.458 ou 24.174.990.

2026402347VEPA2

CONVOICATIONS

Sociétés anonymes

CONVOICATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE D'ETUDES ET DE PROMOTION TOURISTIQUE

S.E.P.T

HOTEL JOYA PARADISE

Les actionnaires de la société d'Etude et de promotion Touristique (S.E.P.T), société anonyme au capital de 4.087.500Dt siège social sis à Midoun Djerba Hôtel JOYA PARADISE, identifiant unique 0024865Y

N° de gestion interne B166461996 et affiliée à la CNSS sous le numéro 57155645 sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 17 juillet 2026 à 17h à priori à l'hôtel JOYA PARADISE sis dans la zone touristique de Djerba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Régularisation du mandat d'administrateurs pour les exercices 2024, 2025 et 2026.

2- Reconduction du Mandat du conseil d'administration dans sa même composition pour les exercices 2027, 2028 et 2029

3- Régularisation du Mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024

4- Désignation de commissaire aux comptes pour les exercices 2025, 2026 et 2027.

Le fondateur de la société et le promoteur du projet ALI YAHIA

N.B : Par précaution, si la dite réunion ne pouvait pas se tenir au lieu ci-dessus indiqué, vous seriez informés du changement du lieu en temps utile et avec les moyens dont nous disposons.

2026R01965SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Neapolis Immobilière

S.A. au capital de 7800.000 Dinars

Siège social : 123 Avenue Habib Thameur Bureau 61 Nabeul

RNE : N° 0039749 X

Messieurs les actionnaires de la Société Néapolis Immobilière «S.N.I.» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 27 Juillet 2026 à 10 heures au siège de la société sis à 123 Avenue Habib Thameur Bureau 61 Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025,

2/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2025,

3/ Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2025,

4/ Approbations des conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du C.S.C,

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2025,

6/ Quitus aux administrateurs pour la gestion 2025,

7/ Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2025,

8/ Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2026-2027-2028,

9/ Pouvoirs au Directeur Général pour faire les dépôts et les publications nécessaire d'Administration.

2026R01985SANB3

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE LA SOCIETE CEDRIA S.A
GP 1 KM 12 EZZAHRA
IDENTIFIANT UNIQUE : 0397032H**

Les actionnaires de la société CEDRIA S.A, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 23/07/2026 à 10H00 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'extension de l'objet social de la société ;
- 2) Extension de l'objet social de la société;
- 3) Lecture du nouveau texte, relatif à l'extension de l'objet social de la société et approbation des modifications;
- 4) Modification corrélative de l'article (03) des statuts;
- 5) Lecture et approbation des statuts mis à jour;
- 6) Pouvoirs.

2026R01989SANB3

**Convocation à l'Assemblée
Générale Extraordinaire
YADIS HOLDING**

**S.A. au capital de 16 500 000 dinars
Siège social : Immeuble SOFIDE,
angle rue du métal et rue des
entrepreneurs ZI Charguia II - 2035
Tunis Carthage
Identifiant unique RNE : 0964787G
N° Affiliation CNSS : 269352-80**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Yadis Holding sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 24 Juillet 2026 à 10 heures au siège de la société sis à l'Immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des entrepreneurs - ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode et des délais de convocation à l'Assemblée Générale
 - Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration
 - Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes
 - Augmentation du capital en numéraire
 - Modification corrélative de l'article 6 des statuts
 - Délégation de pouvoirs
 - Pouvoirs pour formalités.
- 2026R01997SANB3

**Convocation à l'Assemblée
Générale Ordinaire**

Société EL KANAOUET

**S.A. au capital de 11.500.000 dinars
Siège Social : Immeuble Essalem,
34 bis rue Ibn Rachik, angle rue
Ahmed Rami, Cité les jardins 1002 -
Tunis**

L'Identifiant Unique : 0012689L

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 24 juillet 2026 à 10 heures au siège social de la Société El Kanaouet sis à l'Immeuble Essalem, 34 bis rue Ibn Rachik, Angle rue Ahmed Rami Cité les jardins 1002 - Tunis, à l'effet de l'ordre du jour suivant :

- 1- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025.
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025 et approbation des opérations sujettes aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.
- 3- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025.
- 4- Quitus aux administrateurs.
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2025.
- 6- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour la période 2026, 2027 et 2028

- 7- Approbation de la nomination d'un nouvel administrateur au conseil d'administration de la société El Kanaouet.
 - 8- Fixation des jetons de présence.
- 2026R02000SANB3

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE
SOCIETE «FORMA AGRO TUNISIA
S.A»**

Société Anonyme

Au capital de 6.331.300 Dinars

**Siège social : Immeuble Ezzine Rue
Ibn Badiss Khezama Est 4051
Sousse**

M.F : 1259422/G/A/M/000

Nous avons l'honneur de vous convoquer pour assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de FORMA AGRO TUNISIA SA qui se tiendra le Mardi 14 Juillet 2026 à 10h00, Siège social de CEC : Immeuble City Center centre Urbain 1082 Tunis.

Les points suivants seront l'ordre du jour de cette réunion :

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes relatifs à l'opération d'augmentation du capital;
 2. Approbation de l'opération de l'augmentation de capital par rapport en nature avec suppression des droits préférentiels de souscription;
 3. Modification de l'article 7 des statuts de la société;
 4. Pouvoir pour accomplissement des formalités légales;
- Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.
- 2026S00889SANB3

**Convocation à la réunion de
l'assemblée générale ordinaire
Du 21 juillet 2026**

Société SLAMA Frères SA

Société Anonyme

Au capital de 61.395.000 Dinars

**Siège social : Avenue de
L'environnement; Route de Mateur
2021 - Oued Ellil**

Identifiant unique : 0005624A

CNSS : 43148/80

Le Conseil d'administration a l'honneur de convoquer les actionnaires à se réunir en

Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 21 Juillet 2026 à 9h, au siège social sis à l'Avenue de l'environnement, Route de Mateur - 2021 Oued Ellil Tunis, et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Autorisation de dépassement du délai imparti pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2025 et son mode de convocation;

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2025;

3- Lecture du rapport des commissaires aux comptes pour l'exercice 2025 ;

4- Lecture et approbation des états financiers de la société de l'exercice 2025 ;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;

6- Approbation des conventions réglementées visées par l'article 200 (nouveau) du code des sociétés commerciales conclues en 2025 ;

7- Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion relative à l'exercice 2025;

8- Questions diverses.

9- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2026402309SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOTUPA S.A

SOCIETE TUNISIENNE DE PANSEMENT

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 6.550.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : 52, RUE 8601, Z.I DE LA CHARGUIA, TUNIS

Identifiant Unique : 0002494W

Le Conseil d'administration de la Société SOTUPA S.A, sise au 52, Rue 8601, Z.I La Charguia 1, Tunis, Identifiant Unique n°0002494W, convoque les Actionnaires de la Société à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège de la Société, le mardi 28 juillet 2026 à 10h pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport d'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ;

3. Examen et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ;

4. Affectation du résultat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ;

5. Approbation des conventions réglementées en vertu de l'article 200 du CSC ;

6. Quitus aux administrateurs;

7. Renouvellement du mandat des administrateurs;

8. Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes;

9. Questions diverses; et

10. Pouvoirs en vue des formalités.

2026402320SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CEREALIS S.A

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL SOCIAL DE 4.888.889 TND

SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIIRA, APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE

MATRICULE FISCAL : 849850A/A/M/000

MATRICULE CNSS : 00340687-23

Mesdames et messieurs les actionnaires,

Au nom du Conseil d'Administration de la société, son président a l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le 22 Juillet 2026 à dix heures trente (10h30) à l'IACE (Institut Arabe des Chefs d'Entreprise) sis à la Rue du Lac TURKANA, les Berges du Lac, 1053, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025.

2. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025.

3. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025.

4. Approbation des conventions réglementées conformément à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

5. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025.

6. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs ; et

7. Pouvoirs pour formalités.

Conformément aux dispositions des statuts, vous avez la possibilité de consulter les documents nécessaires à votre information qui sont à votre disposition au siège social de la Société. Par ailleurs, nous vous rappelons que vous pouvez vous faire représenter par un autre membre muni d'un pouvoir régulier.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs l'assurance de nos salutations les meilleures.

2026402338SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

SOCIETE D'ETUDES ET DE PROMOTION DE TUNIS SUD

S.A. au capital de 1.000.000 DT

52, Rue Ibn Charaf - 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 0040873 RAM 000

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 21 Juillet 2026 à 09h00 au siège de la SEPTS sis au 52 Rue Ibn Charaf Belvédère 1002 Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2025.

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2025.

3- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

4- Approbation des rapports et des états financiers de l'exercice 2025 et des conventions prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Affectation des résultats.

6- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2025.

7- Approbation de la désignation des nouveaux administrateurs au conseil d'administration

8- Renouvellement des mandats des administrateurs pour les années 2027 - 2028 et 2029.

9- Détermination des jetons de présence pour les représentants des entreprises publiques au conseil d'administration de la Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud pour l'exercice 2025.

2026402342SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE PLASTISS

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL SOCIAL DE 1.100.000 DT

SIEGE SOCIAL : 5 BIS, RUE CHARLES DE GAULLE, 1000, TUNIS - TUNISIE

IDENTIFIANT UNIQUE : 0001174 C

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société PLASTISS sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le Mardi 04 (quatre) Août 2026 à 10h00 au 28,

Rue de Kairouan, 3ème étage, Cabinet Dentons, Sousse - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification du retard et du mode de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle;

2) Lecture et approbation du rapport de gestion pour l'exercice 2025 établi par le Conseil d'Administration;

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025 ;

4) Lecture et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2025 ;

5) Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;

6) Examen et approbation des conventions règlementées prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

7) Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général pour l'exercice 2025 ;

8) Détermination des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2026 ;

9) Informations des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par l'un ou les administrateurs ou le Président Directeur Général;

10) Pouvoirs pour formalités.

2026402351SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation

Le Complexe Hôtelier et Touristique

«El Hana International»

S.A.R.L. au capital social de 14.158.200 Dinars

Siège social : 49 avenue Habib Bourguiba - 1015 Tunis

RC : N°B155051996

M.F. : 296159M/A/M/000

Messieurs les associés du Complexe Hôtelier et Touristique El Hana International sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice financier de l'année 2024 le samedi 18 Juillet 2026 à 10H00 au siège social de la société au 49 Avenue Habib Bourguiba Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Entériner le retard de la convocation de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2024.

2) Examen et approbation s'il y a lieu du rapport du gérant, du rapport général et spécial du commissaire aux comptes et des états financiers de l'exercice 2024.

3) Examen et approbation s'il y a lieu des conventions relevant de l'article 115 du code des sociétés commerciales.

4) Annulation des débiteurs et créditeurs supérieurs à 10 ans

5) Affectation du résultat de l'exercice 2024

6) Quitus au gérant.

Tous les documents relatifs à cette assemblée sont à votre disposition au siège de la société : 49 Avenue Habib Bourguiba - Tunis.

2026402330SRLB3

Sociétés communautaires

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La société communautaire local tourisme birmcherga

Avenue Habib Bourguiba birmcherga 1141

MF : 1888979s

Convocation pour assister à l'Assemblée générale extraordinaire pour l'abrogation des états financiers 2025 et l'approbation du changement d'activité de la société le 12/07/2026 à la municipalité birmcherga 9 h du matin.

2026R01980SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Société Méditerranéenne Transport International «SMTI» dont le siège social est situé au 72 à la zone portuaire de Radés 2040 Ben Arous a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le N° A-2026-09-0201-0005695 en date du 16 Avril 2026 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en plateforme logistique des marchandise et des produits combustibles située à la zone portuaire de Radés du gouvernorat de Ben Arous et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Ben Arous et de la municipalité de Radés.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Ben Arous ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Rades ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société Tunisienne de fabrication des articles BEBE "SOTUFAB" dont le siège social est situé au N°57 à l'Avenue Habib Bourguiba 2080 Ariana, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le N° A -2023-09-

0201-0007150 en date du 15 Septembre 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en un entrepôt de stockage de bois ou de produits dérivés de bois sans effectuer des opérations de transformation ou traitement et peinture située à la Rue Ali Ismail Bouain, à la zone industrielle Bouhjar, du gouvernorat de Monastir, et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Monastir ou de la municipalité de Bouhjar.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Monastir ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Bouhjar ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Mr Fahem Ben Ali Raïssi, titulaire de la CIN n°05409142, informe la perte du certificat de propriété n°14706, daté du 25/12/2012, relatif au titre foncier n°174095.

Et Madame Radhia Bent Taïeb Jebari, titulaire de la CIN n°05409195, informe également la perte du certificat de propriété n°15378, daté du 25/12/2012, relatif au même titre foncier n°174095.

2026R01994DIVD2

AVIS

ZAHRA KRAYEM annonce qu'elle possède avec son mari décédé ali sdiri un lot de terrain d'une superficie 1002 mètres carrés situé à la route elmatar km 11 Sfax dont l'origine de propriété est un acte notarié enregistré à Sfax le 18 août 2020 quitt n°M036595 rédigé par les deux notaires MOHAMAD MRABET et ABDESSALEM MEDHYOUB et déclare qu'elle a perdu l'acte sus-indiqué et désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au cabinet du notaire maître MOHAMED MRABET situé à la rue CARTHAGE immeuble MEDINA CENTRE BLOC B 3ème étage SFAX dans un délais ne dépassant pas 30 jours à compter de cet avis.

2026X00939DIVD2

AVIS

FAWZI MNIF et NAJIB MNIF et SAMIA MNIF annoncent qu'ils ont perdu l'origine de propriété de leur défunt MAHMOUD MNIF du reste d'un lot de terrain d'une superficie approximative 1126 mètres carrés situé à la route elain km 07 Sfax qui consiste en un acte notarié enregistré à Sfax le 25 mai 1973 quitt n°18 rédigé par les deux notaires MOHAMAD koubaa et IBRAHIM HBAIEB et désirent se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au cabinet du notaire maître MOHAMED MRABET situé à la rue CARTHAGE immeuble MEDINA CENTRE BLOC B 3ème étage SFAX dans un délai ne dépassant pas 30 jours à compter de cet avis.

2026X00940DIVD2

AVIS

LES HERITIERS D'ABDELKADER GARGOURI ANNONCENT QU'ILS ONT PERDU L'ACTE DE

PROPRIETE DE LA MAISON QUI
EST SITUE A LA ROUTE EL AIIN
QUATRE VOIES SFAX EST
EFFECTUEE PAR L'ACTE D'ACHAT
QU'IL ETAIT FAIT LE 08/09/1985 ET
ENREGISTRE LE 07/11/1985 N°4472

A L'ATTESTATION DE DEUX
NOTAIRES MOHAMED EL HADJ ALI
KHARAT ET MOHAMED AHMED
KHARAT ET ILS DESIRENT SE
FAIRE DELIVRER UNE AUTRE
COPIE ORIGINALE. TOUT

CONTESTANT DEVRA S'ADRESSER
AU CABINET DE NOTAIRE MAITRE
ABDESSALEM MEDHIOUB sis à la
RUE NASRIA IM NAFOURA BLOC A
ETAGE 3 AP A 3 SFAX DANS UN
DELAI NE DEPASSE PAS 30 JOURS.
2026X00944DIVD2

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN 0330.9258

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.